

DÉFINITION D'UNE ASSURANCE COLLECTIVE

Assurances payées **en totalité ou** en partie par l'employeur **et/ou** les salariés dont le coût est basé sur les besoins afin de se prémunir contre des événements imprévisibles (accidents, problèmes dentaires, décès, maladies, etc.) pouvant mettre en péril votre bien-être financier.



Comité ad hoc
sur les
assurances
collectives

COMITÉ AD HOC SUR LES ASSURANCES COLLECTIVES DU SCFP-QUÉBEC

À la suite de l'adoption de la résolution R-10 au congrès du mois de mai 2017, un comité ad hoc sur les assurances collectives a été créé.

Ce dernier est constitué de :

Benoît Bouchard, secrétaire général du SCFP-Québec; Stephen Doucet, secteur municipal; Mario Ruel, secteur transport terrestre; Yvan Pépin, secteur universitaire; Pierre-Guy Sylvestre, conseiller syndical; Carole Bouchard, conseillère syndicale et Steve Michel, secteur transport maritime.



La mission du comité est de :

- Recueillir des données sur l'ensemble des régimes d'assurance collective au SCFP-Québec afin d'en broser le portrait;
- Créer du matériel de sensibilisation pour les membres;
- Étudier la faisabilité de mettre en place un régime d'assurance collective au SCFP-Québec permettant de réduire et de contrôler les coûts.



DÉFINITION D'UNE ASSURANCE COLLECTIVE

FICHE 1

Assurances payées **en totalité ou** en partie par l'employeur **et/ou** les salariés dont le coût est basé sur les besoins afin de se prémunir contre des événements imprévisibles (accidents, problèmes dentaires, décès, maladies, etc.) pouvant mettre en péril votre bien-être financier.



Une couverture d'assurance collective n'est assurément pas une allocation de dépenses.

Comité ad hoc sur les assurances collectives

MOYENS DE CONTRÔLER LES COÛTS

Médicaments génériques versus originaux

Le coût de l'augmentation des assurances collectives est influencé à environ quatre-vingts pour cent (80 %) par le coût des médicaments.

Un médicament générique est composé de propriétés identiques ou équivalentes à celles du médicament d'origine. Il est reconnu et approuvé par Santé Canada.

Il est donc important d'inciter les participants à choisir des médicaments génériques plutôt que des médicaments d'origine.

Demandez au pharmacien si un générique existe et s'il en existe un, n'hésitez pas à accepter la proposition de celui-ci.

- Le coût d'un médicament générique est en moyenne cinquante pour cent (50 %) moins élevé que celui d'origine.
- Au 1^{er} avril 2018, le prix de près de 70 des médicaments les plus fréquemment prescrits au Canada a été réduit de 25 à 40 % entraînant ainsi un rabais pouvant atteindre 90 % par rapport au prix des médicaments de marques équivalentes. Parmi ces médicaments, on retrouve ceux que consomment des millions de Canadiens et Canadiennes pour traiter l'hypertension, l'hypercholestérolémie et la dépression^{1,2}.

¹ Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, 2018. « Les médicaments : pièce maîtresse de notre santé ». pp. 35-36. https://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/11/Document-appui_Colloque-assurance-medicaments_2018_FINAL.pdf

² Association canadienne du médicament générique, 2018. « Déclaration commune de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique et de l'Association canadienne du médicament générique », <http://generiquescanadiens.ca/news-release62/declaration-commune-de-lalliance-pancanadienne-pharmaceutique-et-de-lassociation-canadienne-du-medicament-generique/>





NOTE : La substitution n'est pas toujours possible, car les médecins peuvent s'y opposer pour des raisons médicales.

- Exemples : intolérances à une des composantes du médicament, médicaments d'exception, etc.

PRIX DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

% du prix du médicament breveté	Condition
85%	Un seul fabricant
50%	Deux fabricants
25%	Plusieurs fabricants

Rappelez-vous que rien n'est gratuit. Les coûts associés à la franchise, la coassurance et la prime d'assurance sont à vos frais. De plus, n'oubliez pas que la portion de la prime payée par l'employeur est considérée comme un avantage imposable au Québec.

Le plus tôt vous appliquerez ces conseils, le plus vite vous économiserez et moins cher coûtera le régime.

LE PRINCIPE DE BASE À RETENIR

Chaque année, l'utilisation de notre régime est analysée afin de déterminer les ajustements de taux de prime requis, et ce, selon le principe suivant :

Primes = réclamations + frais d'administration

Lorsque les réclamations et les frais excèdent les primes, celles-ci doivent être augmentées et, à l'inverse, lorsque les primes excèdent les réclamations et les frais, alors les primes sont réduites afin de rétablir l'équilibre de cette équation.

Ainsi, pour maintenir les primes au niveau le plus bas possible, nous devons faire des efforts collectifs dans la gestion de nos réclamations.



Comité ad hoc
sur les
assurances
collectives



DÉFINITION D'UNE ASSURANCE COLLECTIVE

FICHE 2

Assurances payées **en totalité ou** en partie par l'employeur **et/ou** les salariés dont le coût est basé sur les besoins afin de se prémunir contre des événements imprévisibles (accidents, problèmes dentaires, décès, maladies, etc.) pouvant mettre en péril votre bien-être financier.



Une couverture d'assurance collective n'est assurément pas une allocation de dépenses.

Comité ad hoc sur les assurances collectives

MOYENS DE CONTRÔLER LES COÛTS

Il est faux de penser que toute utilisation de produits ou de services offerts par notre régime d'assurance collective est sans conséquence. Soyez assuré que la facture nous reviendra d'une manière ou d'une autre collectivement.

Carte de paiement direct

- Les avantages :
 - Remboursement plus facile;
 - Accessibilité plus grande;
 - Évite que les factures soient perdues ou oubliées.
- Les désavantages :
 - De 3 à 7 % de coûts supplémentaires;
 - Ne permet pas de sensibiliser les participants au coût des médicaments;
 - Ne permet pas de sensibiliser les participants à la surconsommation de médicaments.

Carte de paiement différé

- Les avantages :
 - Remboursement plus facile;
 - Évite le gaspillage;
 - Permet de sensibiliser les participants aux coûts des médicaments;
 - Évite que les factures soient perdues ou oubliées.
- Les désavantages :
 - Paiements obligatoires;
 - Moyens financiers insuffisants pour avancer les sommes nécessaires.





Aucune carte de paiement

- Les avantages :
 - Le pharmacien ne sait pas si vous êtes assuré, alors le prix du médicament risque fort d'être moins élevé;
 - permet de sensibiliser les participants au coût des médicaments;
 - permet de sensibiliser les participants à la nécessité de remplir une prescription.
 - Économie importante au coût du régime d'assurance collective.
- Les désavantages :
 - Oblige le participant à déboursier le coût total du médicament;
 - Moyens financiers insuffisants pour avancer les sommes nécessaires;
 - Risque de perte de factures nécessaires au remboursement.



Comité ad hoc
sur les
assurances
collectives



DÉFINITION D'UNE ASSURANCE COLLECTIVE

FICHE 3

Assurances payées **en totalité ou** en partie par l'employeur **et/ou** les salariés dont le coût est basé sur les besoins afin de se prémunir contre des événements imprévisibles (accidents, problèmes dentaires, décès, maladies, etc.) pouvant mettre en péril votre bien-être financier.



Une couverture d'assurance collective n'est assurément pas une allocation de dépenses.

Comité ad hoc sur les assurances collectives

MOYENS DE CONTRÔLER LES COÛTS

Fréquence des renouvellements des ordonnances

- En ce qui concerne les médicaments prescrits pour une longue période, il est possible de demander à son pharmacien de renouveler vos ordonnances pour plus d'un mois afin d'en diminuer le coût de manutention. Certaines pharmacies pourraient vous refuser cette demande, mais nous vous conseillons d'insister puisque ce droit vous appartient.

Magasiner les médicaments

- Il a été démontré qu'il peut y avoir un écart de prix de 15 à 40 % pour un même médicament selon les différentes bannières commerciales et entre pharmacies d'une même bannière. En voici quelques exemples ³ :

Tableau : compilation d'honoraires, assurés des régimes privés*

Médicament	Prix du médicament	Honoraires pharmacien	Prix total	% du prix total	Lieu + Bannière
Telmisartan 80mg	16,92 \$	19,92 \$	37,94 \$	52 %	Montréal, Jean Coutu
Teva Rosuvastan 10mg	14,62 \$	23,51 \$	39,08 \$	60 %	Montréal, Jean-Coutu
Janumet, 50-850mg	164,40 \$	33,88 \$	208,97 \$	16 %	Montréal, Jean-Coutu
Amlodipine 5mg	18,12 \$	20 \$	39,30 \$	51 %	Montréal, Jean-Coutu
Glyburide, 2,5mg	3,85 \$	15,27 \$	19,37 \$	79 %	Montréal, Jean-Coutu
Sivem Amoxicilline 250mg	16,20 \$	17,55 \$	34,80 \$	50 %	St-Ferdinand, Proxim
Apo Amoxi, 250 mg	19,44 \$	17,65 \$	38,35 \$	46 %	Saint-Ferdinand, Proxim
Vitamine D, 4 comprimés	0,84 \$	9,10 \$	9,99 \$	91 %	Montréal, Jean-Coutu
Nasonex	15,04 \$	16,04 \$	32,06 \$	50 %	Montréal, Jean-Coutu

Tableau : compilation d'honoraires, assurés des régimes privés*

Médicament	Prix du médicament	Honoraires pharmacien	Prix total	% du prix total	Lieu + Bannière
Antidouleur, 20 comprimés	0,93 \$	10,06 \$	11,05 \$	91 %	Montréal, Jean-Coutu
Teva-venlafaxine XR 75mg	9,86 \$	18,95 \$	29,45 \$	64 %	Granby, Brunet
Teva-venlafaxine XR 150mg	10,40 \$	19,32 \$	30,40 \$	64 %	Granby, Brunet
Intiniv XR 4mg	148,50 \$	40,82 \$	198,97 \$	21 %	Granby, Brunet
Vespides combinés 0,36mg	671,69 \$	129,95 \$	845,30 \$	15 %	Val-David, Familiprix
Nyda 60 % Lotion	35,99 \$	12,11 \$	35,99 \$	34 %	Val-David, Familiprix
Risedronate 35mg	29,13 \$	30,62 \$	61,64 \$	50 %	Sherbrooke, Jean Coutu
Vitamine D 12 Co	2,52 \$	14,91 \$	17,59 \$	85 %	Sherbrooke, Jean Coutu
Teva Propranolol 40mg	2,75 \$	20,29 \$	23,22 \$	87 %	Sherbrooke, Jean Coutu
Tamsulosin 0,4mg	13,50 \$	21,03 \$	35,41 \$	59 %	Sherbrooke, Jean Coutu
Telmisartan 40mg	25,38 \$	26,86 \$	53,89 \$	50 %	Sherbrooke, Jean Coutu
CAL 500 mg	3,89 \$	10,37 \$	14,51 \$	71 %	Sherbrooke, Jean Coutu
Sandoz Atomoxetine 40mg	121,50 \$	19,65 \$	149,05 \$	13 %	Asbestos, Familiprix
Yaz 0,020mg	11,84 \$	10,82 \$	23,43 \$	46 %	Montréal, Jean Coutu
Ramipril 10mg	4,65 \$	14,95 \$	19,91 \$	75 %	Brossard, Familiprix
ProISMN 60mg	15,85 \$	14,95 \$	31,83 \$	47 %	Brossard, Familiprix
Vitamine D	0,84 \$	9,95 \$	10,84 \$	92 %	Brossard, Familiprix



Tableau : compilation d'honoraires, assurés des régimes privés*

Médicament	Prix du médicament	Honoraires pharmacien	Prix total	% du prix total	Lieu + Bannière
Timolol Maleate 0,5 %	10,76 \$	14,95 \$	26,41 \$	57 %	Brossard, Familiprix
Apo Atorvastatin 20mg	9,80 \$	14,95 \$	25,39 \$	59 %	Brossard, Familiprix
Apo Metoprolol	1,93 \$	14,95 \$	17 \$	88 %	Brossard, Familiprix
Novo-Profen 600mg	1,12 \$	16,09 \$	17,28 \$	93 %	Verdun, Pharmaprix
Novamoxin 500mg	7,17 \$	22,57 \$	30,21 \$	75 %	Verdun, Pharmaprix
Nix pour la peau 5 %	14,04 \$	10,14 \$	25,09 \$	40 %	Saint-Félix-de-Valois, Jean-Coutu
Aviane 28 co	7,62 \$	10,63 \$	18,75 \$	57 %	Joliette, Jean-Coutu
TaroMometasone crème	7,89 \$	12,54 \$	20,94 \$	60 %	Joliette, Proxim
Vitamine D	0,84 \$	9,36 \$	10,25 \$	91 %	Joliette, Proxim
Pro Lorazepam 1mg	0,89 \$	10,14 \$	11,09 \$	91 %	Lévis, Jean-Coutu
Prometrium 100mg	86,67 \$	36 \$	128,30 \$	28 %	Berthierville, Jean Coutu
Estrogel 0,08 %	73,05 \$	25,06 \$	102,86 \$	24 %	Berthierville, Jean Coutu

* Union des consommateurs, 2018. « Honoraires des pharmaciens : des iniquités flagrantes, à corriger au plus vite », <https://uniondesconsommateurs.ca/honoraires-pharmaciens/>



Comité ad hoc
sur les
assurances
collectives



DÉFINITION D'UNE ASSURANCE COLLECTIVE

FICHE 4

Assurances payées **en totalité ou** en partie par l'employeur **et/ou** les salariés dont le coût est basé sur les besoins afin de se prémunir contre des événements imprévisibles (accidents, problèmes dentaires, décès, maladies, etc.) pouvant mettre en péril votre bien-être financier.



Une couverture d'assurance collective n'est assurément pas une allocation de dépenses.

Comité ad hoc sur les assurances collectives

MOYENS DE CONTRÔLER LES COÛTS

Comment lire une facture de pharmacien

Avec l'adoption du projet de loi 92, en 2017, on oblige maintenant les pharmaciens à divulguer leurs honoraires sur les factures³.

Pharmacien(s) affilié(s) à		Rx	Prix total	Ass.	Montant assuré	Montant non assuré	Contribution de l'assuré		Montant payé par l'assureur	
							Franchise	Co-Ass		
Jean Coutu		30 TEVA VENLAFAXINE XR 75 MG, CAPS LP	23.77	CBC	23.77	0.00	23.77	0.00	0.00 \$	
Montreal, QC, H1Y1Y4		Rx 1380784-0148 26 fév. 2018 DIN 02275031								Total à payer
Montreal, Qc, QC									23.77 \$	
4 69099 74094 3										
(A)101 (B)										
(C)23.77 (D)0.00										
4 69099 74094 3										
Pharmacien(s) affilié(s) à		Rx <th>Prix total</th> <th>Ass.</th> <th>Montant assuré</th> <th>Montant non assuré</th> <th colspan="2">Contribution de l'assuré</th> <th>Montant payé par l'assureur</th>	Prix total	Ass.	Montant assuré	Montant non assuré	Contribution de l'assuré		Montant payé par l'assureur	
Jean Coutu		30 TEVA VENLAFAXINE XR 37.5 MG, CAPS LP	15.35	CBC	15.35	0.00	15.35	0.00	0.00 \$	
Montreal, QC, H1Y1Y4		Rx 1380785-0148 26 fév. 2018 DIN 02275023								Total à payer
Montreal, Qc, QC									15.35 \$	
4 69099 74093 6										
(A)101 (B)										
(C)15.35 (D)0.00										
4 69099 74093 6										
(A)101 (B)										
(C)15.35 (D)0.00										
4 69099 74093 6										

Informations additionnelles

Prix coûtant payé par le pharmacien					
Pour le médicament	Au distributeur	Total	Honoraires professionnels	Prix RGAM	Contribution totale de l'assuré
9.85	0.64	10.49	13.28	10.50	23.77

Informations additionnelles

Prix coûtant payé par le pharmacien					
Pour le médicament	Au distributeur	Total	Honoraires professionnels	Prix RGAM	Contribution totale de l'assuré
4.93	0.00	4.93	10.42	4.93	15.35

³ Union des consommateurs, 2018. « Honoraires des pharmaciens : des iniquités flagrantes, à corriger au plus vite », <https://uniondesconsommateurs.ca/honoraires-pharmaciens/>





- Il est important de bien regarder les factures et de prendre note des honoraires facturés d'une période à l'autre ou d'une bannière à une autre. Il ne devrait pas y avoir de variation pour un même médicament.

Il faut vérifier aussi, dans le cas d'une ordonnance renouvelée pour une certaine période (p. ex. trois mois), si les honoraires professionnels ont augmenté (p. ex. triplé).

- **SAVIEZ-VOUS QUE** les pharmaciens conservent deux grilles tarifaires : une régulière et une particulière pour les clients qui négocient. Il vous est donc possible de limiter les coûts pour le régime en négociant : vous économiserez et ferez économiser tous les participants du régime. **(Source : Union des consommateurs)**
- Il est possible de porter plainte à l'Ordre des pharmaciens du Québec à l'aide du formulaire suivant : https://www.opq.org/doc/media/2007_38_fr-ca_0_form_dem_enq_fr_2018_03_01_vf.pdf



Comité ad hoc
sur les
assurances
collectives



DÉFINITION D'UNE ASSURANCE COLLECTIVE

FICHE 5

Assurances payées **en totalité ou** en partie par l'employeur **et/ou** les salariés dont le coût est basé sur les besoins afin de se prémunir contre des événements imprévisibles (accidents, problèmes dentaires, décès, maladies, etc.) pouvant mettre en péril votre bien-être financier.



Une couverture d'assurance collective n'est assurément pas une allocation de dépenses.

Comité ad hoc sur les assurances collectives

MOYENS DE CONTRÔLER LES COÛTS

Frais relatifs aux services de santé (professionnels)

FRAIS USUELS ET COUTUMIERS, FRAIS RAISONNABLES ou FRAIS RAISONNABLEMENT ENGAGÉS

Définition : Les frais raisonnables et coutumiers sont ceux qui sont habituellement exigés pour des soins ou des produits similaires. Ils sont limités au moins cher des tarifs ci-dessous :

- Le tarif prédominant dans la région où les soins ou produits sont fournis.
- Le tarif suggéré par l'association professionnelle applicable.

Exemple : La moyenne des honoraires pour une visite chez un psychologue dans la région de la Montérégie a été établie à 100 \$. Lors de votre rendez-vous chez votre psychologue, il vous en a coûté 120 \$. Votre contrat d'assurance collective indique qu'on vous rembourse 80 % (frais usuels et coutumiers). Pourtant, votre remboursement est de 80 \$ et non 96 \$, car votre assureur a déterminé que le montant moyen maximum d'une visite chez un psychologue est de maximum 100 \$.





COUVERTURE DENTAIRE

Sachez que, au même titre que le prix des médicaments, les dentistes peuvent utiliser plus d'une grille tarifaire selon si vous possédez une couverture dentaire ou non.

À cet effet, le magazine Avantages publiait récemment un article à ce sujet. « À chaque année en janvier, l'association dentaire publie un guide des frais pour l'année qui décrit les coûts proposés pour les services et procédures. Les dentistes utilisent ces guides pour fixer leurs prix, mais ils sont libres d'en facturer davantage en fonction de l'économie de leur pratique. »

Nous vous suggérons au préalable de demander à votre dentiste de vous faire un plan de traitement afin de vous assurer du montant qui vous sera remboursé. Vous seriez alors en mesure de le questionner advenant une différence de coût pour un même traitement et d'évaluer le montant du remboursement auquel vous aurez droit.

COUVERTURE DE CERTAINS SERVICES PARAMÉDICAUX (massothérapie, naturopathie, acupuncture, ostéopathie, etc.)

Selon certaines études, les services paramédicaux arrivent au deuxième rang au chapitre de la fréquence des demandes de remboursement, derrière les médicaments sur ordonnance. Au sein des services paramédicaux, c'est la massothérapie qui a connu la croissance la plus marquée.

Il est à noter que plus vous utiliserez les services, plus les coûts du régime augmenteront. Gardez en tête que certains types de soins paramédicaux n'ont pas nécessairement une valeur thérapeutique clairement démontrée.



Comité ad hoc
sur les
assurances
collectives



DÉFINITION D'UNE ASSURANCE COLLECTIVE

Assurances payées **en totalité ou** en partie par l'employeur **et/ou** les salariés dont le coût est basé sur les besoins afin de se prémunir contre des événements imprévisibles (accidents, problèmes dentaires, décès, maladies, etc.) pouvant mettre en péril votre bien-être financier.

FICHE

À l'intention des
exécutifs syndicaux

Une couverture d'assurance collective
n'est assurément pas une
allocation de dépenses.

Comité ad hoc
sur les
assurances
collectives



Couverture post-retraite

- Transférer les coûts vers le Régime général d'assurance médicaments du Québec (RGAMQ);
- L'assureur rembourse la différence entre le pourcentage couvert par le régime public et celui prévu au régime d'assurance collective privé.

Optimisation fiscale

- Peut être une solution intéressante pour le contrôle des coûts;
- Possibilité de réduire le coût final pour les participants.

Médicaments génériques versus originaux

- L'incitation à privilégier les médicaments génériques est un moyen de réduction des coûts efficace; cependant, il est important de ne pas convenir avec l'employeur que le remboursement sera basé sur le médicament générique le moins dispendieux.

Mutualisation

Qu'est-ce que la mutualisation ou la mise en commun des risques? Mutualiser signifie notamment de partager à parts égales le risque ou des frais parmi les membres d'un groupe.

Il est important de s'informer du taux du seuil de mutualisation afin de s'assurer qu'il est adéquat. Notez que cet élément en est un qui peut être négocié.

Assemblée annuelle de l'assureur

- Voir à la possibilité d'assister à l'assemblée annuelle de l'assureur. Comme nous payons une partie de la facture, alors nous devrions y participer.



INFORMATIONS AUX CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

Les membres du comité assurances collectives se sont réunis le 15 novembre dernier. Il a été porté à notre attention que certains assureurs proposent, dans leur offre de services, des consultations en ligne donnant accès à différents professionnels de la santé tels que médecins, infirmières, psychologues, etc.

Cette nouvelle tendance comporte d'importants dangers. Les objectifs visés par ces assureurs sont, entre autres, la réduction du taux d'absentéisme et la privatisation de nos services publics, ce qui pourrait augmenter les risques d'aggravation de la santé de nos membres.

Il est donc primordial, aux tables de négociation, de s'opposer farouchement à cette forme de produit.



Comité ad hoc
sur les
assurances
collectives

